

PME 2011

Rapport sur l'évolution des PME



Le rapport 2011 de l'Observatoire des PME, à l'instar des éditions précédentes, résulte d'un travail collaboratif qui rassemble les principaux acteurs impliqués dans l'action publique en faveur des PME.

La permanence des analyses et la qualité des contributions de nos partenaires permettent d'apporter des éclairages quantitatifs et qualitatifs sur l'évolution des PME/ETI, de mettre en perspective leur situation en France et à l'étranger, ainsi que d'affiner les outils et concepts utilisés pour décrire les réalités multiples de cet ensemble de plus de trois millions d'entreprises, garant de l'avenir de notre économie.

Ce rapport est structuré en quatre grandes parties.

- Dans « **Les grandes évolutions** », sont analysés la démographie des PME (INSEE), leur comportement économique (OSEO) et leur situation financière (Banque de France).
- La partie « **Thématiques** » rassemble les données les plus récentes dans les domaines de l'emploi (OSEO), de l'innovation (MESR, DGCIS, INPI, OSEO), de l'exportation (Direction générale des douanes), des marchés publics (Observatoire économique de l'achat public) et des délais de paiement (Altares, Banque de France).
- La partie « **Actualité** » porte sur les enjeux, pour les PME, du développement durable et de la responsabilité sociétale (École des mines de Saint-Étienne) ainsi que de la valorisation des actifs intellectuels (OCDE).
- Enfin, la dernière partie présente un bilan de **l'action publique en France** en faveur des PME (CDC, OSEO, Médiation du crédit) et un récapitulatif des principales mesures législatives ou réglementaires concernant ces entreprises.

Le tableau ainsi réalisé met en valeur les capacités de résilience de cette population d'entreprises, après les traumatismes de la période 2008-2009, et une volonté résolue de projection dans l'avenir sous réserve que l'environnement économique se stabilise.

En 2010, hausse des créations d'auto-entreprises, mais aussi de sociétés

Avec 622 000 entreprises nouvelles en 2010, après 580 200 en 2009, le nombre total de créations d'entreprises reste en hausse (+ 7 %) même si elle est très inférieure à celle de 2009 (+ 75 %), année où le régime de l'auto-entrepreneur avait été mis en place avec un très grand succès.

Les demandes de création d'auto-entreprises augmentent encore (+12%). Mais le nombre de créations de sociétés repart à la hausse (+7%), alors qu'il avait diminué de 6 % en 2009. Du fait de la part importante d'auto-entrepreneurs parmi les créateurs de 2010, la proportion de créations sans salarié reste donc, comme en 2009, très élevée.

L'analyse, trois ans après, de la génération 2006, montre que 2 sur 3 sont toujours actives en 2009 et que les chances de survie augmentent notablement avec le niveau d'investissement initial, l'expérience des créateurs ou leur niveau de formation.

Au 1^{er} janvier 2010, on dénombre 3 422 000 entreprises dans l'ensemble des activités marchandes non agricoles dont 99 % ont moins de 50 salariés.

Un net redémarrage des secteurs amont au premier semestre 2011

Interrogés en mai 2011, avant les fortes turbulences financières de l'été, les dirigeants de PME sont optimistes quant à l'évolution de leur activité à court terme et font part de bonnes perspectives pour 2012 avec, cependant, d'importants écarts sectoriels. Le redémarrage de l'investissement productif est net dans l'industrie et bien engagé dans les services aux entreprises.

Tous secteurs confondus, une progression moyenne du chiffre d'affaires de 4,1 % est prévue pour 2011, soit légèrement plus qu'en 2010. L'activité est la plus soutenue dans les secteurs amont, à commencer par celui de l'industrie. Dans cette phase de dynamisation par l'amont, les recrutements s'accroissent, tout particulièrement dans les PME qui innovent et qui exportent.

Dans ce contexte de reprise tangible mais encore inégale, les trésoreries ont continué de s'assouplir et ont retrouvé leur niveau d'avant-crise, sauf dans les secteurs orientés vers les particuliers. La rentabilité des PME s'est sensiblement redressée en 2010 et les résultats sont de nouveau escomptés en hausse sur l'exercice 2011 en cours.

Les anticipations pour 2012 demeurent assez différenciées. Le fort optimisme des entreprises innovantes et de celles bien implantées sur les marchés étrangers, appartenant le plus souvent à l'industrie et aux services aux entreprises, tranche avec les perspectives plus mitigées des petites entreprises dont le marché est exclusivement national et centré sur les particuliers.

Les PME bénéficient de la reprise mais diffèrent leurs investissements

Les petites et moyennes entreprises bénéficient d'une reprise d'activité en 2010, soutenue en particulier par les exportations. Cette croissance est progressive et s'accroît en fin d'année. Avec une activité en hausse, les besoins en fonds de roulement augmentent légèrement, sous l'effet d'une reconstitution des stocks et d'un accroissement du crédit inter-entreprises.

Le taux de marge se redresse sans pour autant revenir à son niveau d'avant-crise.

Une meilleure rentabilité économique, associée à la faiblesse des charges financières, permet à la rentabilité financière nette des capitaux propres de progresser et de revenir en moyenne à 10 %. Ce redressement masque néanmoins des écarts importants et concerne essentiellement les PME dont les performances étaient les plus dégradées en 2009.

Les PME conservent cependant un comportement prudent et attentiste, augmentant le niveau de leur trésorerie et de leurs capitaux propres. La structure financière des PME se renforce avec un endettement contenu ; l'endettement bancaire stagne et les concours bancaires courants sont les seuls à progresser sous l'effet de la reprise de l'activité.

Les dépenses d'investissement baissent pour la deuxième année consécutive de sorte que, par rapport à la valeur ajoutée, le taux d'investissement atteint son plus bas niveau depuis 1996. Le volume substantiel de la trésorerie dans le bilan des PME laisse ouverte la possibilité d'une reprise de l'investissement, pour peu que l'environnement économique se stabilise et que les anticipations de la demande soient favorables.

Reprise des créations d'emplois en 2010

L'année 2010 présente un réel tournant en matière d'emploi, avec 142 000 créations nettes de postes enregistrées en 2010 pour 16 millions d'actifs recensés dans l'ensemble des secteurs marchands hors agriculture. La rupture avec les exercices précédents est nette avec plus de 300 000 emplois perdus en 2008-2009 du fait de la crise.

La reprise de l'emploi salarié en 2010 est nettement différenciée selon la taille des établissements. Contrairement à ce qui a pu être observé dans le passé, les plus petits établissements ont tendance à perdre des postes tandis que les moyens et les plus grands, plus réactifs en période de reprise de l'activité, en créent.

Les perspectives pour 2011 sont globalement positives et apparaissent en ligne avec les tendances enregistrées en 2010. La progression des effectifs devrait rester significative dans les entreprises de 10 à 249 salariés, sous réserve des effets des turbulences financières de l'été 2011. Les entreprises de moins de 10 salariés pourraient, au contraire, voir les créations d'emplois continuer à stagner en raison de la faiblesse persistante de la demande finale.

L'innovation : investissement privilégié stimulé par les dispositifs publics

En 2010, les arbitrages réalisés par les entreprises entre les différents projets d'investissement ont été favorables à l'innovation alors que les investissements corporels ont en général été reportés faute de visibilité sur la reprise économique annoncée.

La concentration sectorielle des entreprises innovantes est différenciée selon leur taille, les unités de petite taille se développant essentiellement dans les activités



spécialisées, scientifiques et techniques (44 %) et l'information & communication (32 %) tandis que l'industrie manufacturière concentre 45 % des PME et 66 % des ETI innovantes.

La moitié des entreprises innovantes de plus de 3 ans visent les marchés étrangers : l'ouverture internationale est croissante avec la taille, les TPE innovantes ayant un taux d'exportation médian de 25 % contre 30 % pour les PME et 44 % pour les ETI.

Depuis la réforme de 2008, le crédit d'impôt recherche (CIR) est devenu la première source de financement public de la R&D, notamment des petites et très petites entreprises. En 2008 et 2009, le nombre de déclarants a très fortement augmenté pour atteindre près de 16 000 entreprises, soit une croissance de 60 % en deux ans.

Fin 2009, 65 pôles de compétitivité rassemblaient 7 200 établissements membres qui appartenaient pour 73 % à des PME, pour 15 % à des ETI et pour 12 % à de grandes entreprises. Plus de 64 % des projets labellisés par les pôles impliquent au moins une PME.

Le nombre de bénéficiaires du dispositif JEI n'a cessé de croître depuis sa mise en place en 2004. De 1 300 en 2004, les entreprises jouissant de cette mesure sont plus de 2 600 en 2010.

Près du quart des demandes de brevet publiées en 2010 par la voie nationale par des personnes morales françaises ont été effectuées par des PME ou des ETI. En 3 ans, les demandes de brevet des PME ont progressé de 18 % et celles des ETI de 112 %. Ces résultats sont, notamment, la résultante des politiques incitatives menées au cours des dernières années : tarifs réduits des redevances de brevet pour les PME et ETI, pré-diagnostic PI, actions de sensibilisation et formation...

Fort rebond des échanges et du nombre de PME exportatrices en 2010

En 2010, les PME reviennent à l'international, en lien avec le rebond des échanges qui accompagne la reprise. Le nombre d'entreprises entrantes s'inscrit en effet en hausse alors que celui des entreprises sortantes diminue fortement. Les ventes vers les pays tiers, notamment vers l'Asie, sont particulièrement dynamiques. Les exportations d'équipements mécaniques et électroniques, ainsi que celles de produits chimiques et cosmétiques augmentent fortement.

Les PME exportatrices sont plus fortement polarisées sur les pays de l'Union européenne, notamment les pays limitrophes, que les entreprises de plus de 250 salariés. Mais les ventes hors UE expliquent les deux tiers de la hausse des exportations des PME en 2010, dont un tiers d'exportation vers l'Asie.

Développement durable, RSE, actifs intellectuels : nouveaux enjeux pour les PME

La recherche d'un développement économique et social, prenant en compte la capacité de charge de la planète, a conduit la communauté internationale à fixer des objectifs ambitieux tant en matière d'environnement que de social. Dans cet objectif, les institutions internationales interpellent de façon croissante et directe les entreprises à travers, notamment, la responsabilité sociétale, la modification des modes de consommation et de production, ou le développement de l'économie verte.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), qui puise ses origines dans des pratiques diverses, s'est appuyée sur des postures très différentes dépendantes des contextes culturels. La norme ISO 26000, parue en 2010, concilie les différentes approches et considère que la responsabilité sociétale est la contribution des organisations au développement durable.

Dans ce contexte, la RSE devient un facteur de compétitivité économique et de gestion efficiente des ressources, un positionnement stratégique qui ne concerne pas uniquement les grands groupes, mais aussi les PME/ETI. L'innovation, l'environnement, le management et l'économie des entreprises peuvent être reconsidérés selon cette logique. L'accompagnement des PME/ETI s'oriente vers des approches collectives par filière ou territoire, favorisant la mise en place de réseaux d'innovation et encourageant la création de valeur partagée.

Parallèlement, le développement de nouveaux modes d'innovation, ouverts et collaboratifs, induit une valorisation croissante des actifs immatériels dans l'économie mondiale. Dans ce cadre, la gestion des actifs intellectuels constitue une activité essentielle pour que le potentiel d'innovation des entreprises devienne un véritable moteur de croissance et de création d'emplois. L'amélioration de l'accessibilité du système de droits de propriété intellectuelle (DPI) aux PME et jeunes entreprises devient, ainsi, un enjeu majeur de la coopération internationale.

■ Recul des défaillances et amélioration des délais de paiement

Le premier semestre 2011 reste bien orienté avec un recul de 4 % des défaillances de PME. Les défaillances d'entreprises sont étroitement corrélées aux délais de paiement : les entreprises qui retardent leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours présentent une probabilité de défaillance multipliée par six.

Au cours des trois dernières années, en France, les délais de paiement ont autant diminué qu'au cours des huit années précédentes. En harmonisant les pratiques de paiement entre entreprises, la LME a globalement réduit le niveau de risque dans la sphère des PME, en limitant la transmission des difficultés de trésorerie d'une entreprise à l'autre. Mais l'effort entrepris doit être poursuivi : un quart des créances des PME demeure en attente d'encaissement au-delà de 60 jours.

En Europe, l'Allemagne et les Pays-Bas montrent l'exemple, la France et la Belgique sont plutôt bons élèves et le Royaume-Uni confirme son redressement. Les pays du sud de l'Europe sont encore à la peine. Dans la plupart des pays européens, les grandes entreprises sont, comme en France, moins respectueuses des délais de paiement que les petites.

■ Marchés publics : les PME restent majoritaires en nombre et minoritaires en montant

La part des PME dans le total des marchés publics (État + collectivités locales) atteint 62 % en nombre de marchés mais seulement 28 % en montant. La prépondérance des PME en termes de nombre de marchés apparaît plus marquée pour les collectivités locales que pour l'État (65 % contre 43 %).

En termes de montant, cette différence est encore plus marquée, la part des PME représentant 43 % pour les collectivités locales et seulement 16 % pour l'État. La présence des PME décroît essentiellement sur les marchés les plus importants (montant supérieur à 1M€).

■ L'action publique : un effet de levier pour la survie et la croissance des PME

Entre octobre 2008 et fin décembre 2010, le dispositif du plan de relance, mis en œuvre dans un délai record par OSEO afin de prévenir la propagation des défaillances, a permis la mise en place de 5,3 Mds€ de financement en faveur de 20 100 entreprises. La mise en place du soutien a eu un impact direct sur la sauvegarde des entreprises et de l'emploi : 89 % des entreprises soutenues sont toujours en vie fin juin 2011 et 91 % des 382 500 emplois en jeu ont été préservés, parmi lesquels 119 500 du seul fait de la garantie octroyée par OSEO.

De même, depuis novembre 2008, la Médiation du crédit a permis à plus de 14 500 entreprises de surmonter le refus initial de leur(s) banque(s) et de trouver un financement permettant de poursuivre et de développer leur activité. Plus de 3,6 milliards de crédits ont été mis en place et le seuil des 250 000 emplois sauvés ou confortés a été franchi à l'été 2011.

Dans le même temps, CDC Entreprises a confirmé son rôle d'investisseur contra-cyclique dans un contexte de baisse significative des levées de capitaux privés depuis 2008 (- 38 % au 31 décembre 2010) à travers ses souscriptions dans les véhicules d'investissement ou la montée en puissance des fonds gérés en direct. Ces dispositifs s'adressent principalement aux besoins des petites et moyennes entreprises au stade de leurs primo-développements : 44 % des entreprises financées par ces dispositifs en 2010 étaient en phase d'amorçage ou de capital-risque, contre 28 % en moyenne pour l'ensemble des acteurs français du capital investissement.



Rapport OSEO édité et diffusé par la Documentation française, décembre 2011, 272 pages.

Prix : 30 €

ISBN : 978-2-11-008755-3

Ce rapport est consultable en ligne sur :

- www.ladocumentationfrancaise.fr rubrique « Bibliothèque des rapports publics »
- www.oseo.fr

rubrique « notre mission/publications/études et rapports »